

_

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 14 octobre 2022

La Région des Pays de la Loire, première collectivité à signer la « Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs »

La Région a signé hier, aux côtés d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la charte établie par le Ministère des Sports et la WWF France pour l'organisation du *Région Pays de la Loire Tour*, nouvel événement du calendrier professionnel de l'Union Cycliste Internationale, porté par la Région et qui parcourra les 5 départements du 4 au 7 avril 2023.

« Je suis fière que la Région des Pays de la Loire soit la première Région à signer cette charte. En prévision de la 1ère édition du Région Pays de la Loire Tour, événement que je souhaite à l'image du territoire, il était tout naturel de nous engager dans cette démarche, qui illustre la priorité que nous donnons à la protection de l'environnement et à l'approche responsable pour nos événements sportifs. » souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire

Première Région sportive, terre d'accueil de grands événements (Coupe du monde de Rugby, Jeux Olympiques et Paralympiques, 24H du Mans, Mondial du Lion...), territoire formateur de championnes et de champions, acteur impliqué dans la réalisation d'équipements de haut niveau, collectivité engagée en matière d'économie circulaire, la Région des Pays de la Loire s'inscrit dans une dynamique de performance responsable et durable de manière transversale.

La signature de la charte des 15 engagements éco-responsable des organisateurs d'événements sportifs est une étape supplémentaire dans l'engagement régional pour ces enjeux de société.

La liste des 15 engagements figure en page suivante.

Pour consulter la charte complète : www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/charte15eeorga.pdf



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	
ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable	80 % de l'offre alimentaire durable
ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables	 90 % des déplacements en mobilité durable Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports
ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets	• Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation
ENGAGEMENT 4: Sites naturels, espaces verts et biodiversité	 Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés 1 programme d'action pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée
POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE	
ENGAGEMENT 6: Achats responsables	• 1 politique d'achats responsables opérationnelle sur l'ensemble des familles d'achats stratégiques
ENGAGEMENT 7: Sponsoring	• 80 % des sponsors sont impliqués dans l'atteinte des objectifs de la Charte
ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique	1 état des lieux ou diagnostic réalisé
POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
ENGAGEMENT 9 : Contribution à une société plus inclusive	1 programme d'actions contribuant à la construction d'une société plus inclusive
ENGAGEMENT 10 : Promotion de l'égalité femmes - hommes	• 1 programme d'actions visant à réduire les inégalités de genre
ENGAGEMENT 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)	1 programme d'actions dédié aux personnes en situation de handicap
ENGAGEMENT 12 : Cause solidaire	1 engagement (au moins) dans une cause solidaire
POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER	
ENGAGEMENT 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires	• 1 programme d'actions dédié à la gestion responsable des bénévoles et des volontaires
ENGAGEMENT 14 : Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement	• 1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l'écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne
ENGAGEMENT 15 : Éducation au développement	1 programme d'éducation au développement durable